

Image not found or type unknown



Demande de renseignement sur une demande de visa

Par **sihem**, le **19/06/2009** à **14:35**

Bonjour, je suis algérienne et mon mari vient d'avoir sa nationalité française j'aimerais savoir qu'elles sont les étapes que je dois suivre pour obtenir mon visa et partir avec mon mari et mon petit bébé en France merci de répondre sincèrement salutation;

Par **anais16**, le **19/06/2009** à **20:47**

Bonjour, vous devez vous rendre au Consulat de France et demander un visa long séjour "conjoint de français". Vous devrez remplir un formulaire, passer des tests de langue française et de connaissance des valeurs de la République. Le Consulat vous expliquera tout cela en détails. La procédure peut prendre jusqu'à six mois alors ne tardez pas trop.